

Pratique(s), représentations et transmission des langues et cultures d'origine (LCO) au sein de familles algériennes issues de l'immigration en France

Practice(s), representations and transmissions of languages and cultures of origin (LCO) within Algerian families with an immigrant background in France

Boussiga Aissa*

Université Akli Mohand Oulhadj Bouira Algérie

boussigaaisa@yahoo.fr

Date d'envoi : 05/05/2022	Date d'acceptation: 13/05/2022
----------------------------------	---------------------------------------

Résumé:

La thématique des langues et cultures d'origine (LCO) a fait l'objet de plusieurs recherches et investigation en Algérie et en France. Le présent travail se veut une exploration et une description des conditions relative à la pratique et à la transmission des LCO au sein de familles algérienne issues de l'immigration en France. L'Objectif de l'étude est double. En premier lieu, mettre en évidence les différentes réflexions initiées au sujet des pratiques linguistiques et culturelles dans le contexte migratoire. En second lieu, ouvrir des perspectives de recherche susceptibles d'aider à instaurer une meilleure approche de cette thématique à l'heure actuelle.

Mots clés :transmission, langues, cultures d'origine, immigration.

Abstract:

The theme of languages and cultures of origin (LCO) has been the subject of several researches and investigations in Algeria and France. The present work is an exploration and description of the conditions relating to the practice and transmission of OCH within Algerian families with an immigrant background in France. The objective of the study is twofold. In the first place, to highlight the different reflections initiated about linguistic and cultural practices in the context of migration. Secondly, to open up research perspectives that can help to establish a better approach to this theme at the present time.

Keywords: Transmission, languages, cultures of origin, immigration.

Introduction:

Cette contribution s'appuie sur une expérience de recherche personnelle et collective. C'est une recherche exploratoire ayant pour ambition principale de problématiser la transmission des langues, au sein de famille de migrants algériens en France. Le travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche intitulé « transmission des langues et de la LCO au sein des familles de migrants algériens en France, entre défis culturels et réussite socioprofessionnelle ». Ce projet, domicilié au CRASC, a été scientifiquement dirigé par M. Abdelhamid BELHADJ HACEN.

Après avoir exposé les outils méthodologiques mobilisés dans le recueil des données, la transcription et le profil des enquêtés, j'insisterai sur les recherches ayant trait à l'étude des langues dans le contexte migratoire. Une importance particulière sera accordée aux recherches relatives aux langues et cultures d'origines (LCO) au sein des familles de migrants algériens en France

Outre l'impact de la mobilité sur le maintien des LCO, le débat autour L'enseignement de l'arabe et de sa présence dans le milieu socioprofessionnel sera également abordé.

Enfin, j'illustrerai l'ensemble des résultats de la recherche et des explications avancées par des extraits des propos des enquêtés. Des perspectives d'études seront également formulées dans le but d'enrichir la thématique des pratiques langagières et culturelles dans le contexte migratoire

1-Méthodologie de l'enquête et guide de l'entretien

Comme nous l'avions signalé précédemment, notre étude est de nature exploratoire. C'est pour cette raison que l'enquête de terrain est de visée essentiellement qualitative. Nous avons remarqué également lors d'observation participante dans quelques familles algériennes issues de l'immigration qu'il est peu pertinent de s'attacher à des études statistiques pour clarifier la problématique des LCO.

De plus, faire une cartographie à base statistique des pratiques relatives aux LCO nécessite des enquêtes plus élargies et un dispositif d'enquête plus important.

Pour ce qui est de l'enquête, elle s'est déroulée à Lille dans les locaux de l'AMIFA (Association Monsoise pour l'Insertion et la Formation et l'Alphabétisation). Cette association a vu le jour en 2001 et travaille en partenariat avec la Mairie de Mons en Baroeul et avec d'autres instances. Nous avons choisi cette association pour mener le travail d'enquête pour deux principales raisons. La première est liée au fait que le président de l'AMIFA, M. Abdelhamid Belhadj Hacén, était membre du projet de recherche précédemment mentionné. Ce qui nous a énormément facilité à la fois l'accès à la documentation et le contact avec les membres de l'AMIFA, dont les profils sont étroitement liés notre thématique de recherche.

La seconde raison est liée à la nature exploratoire de l'enquête à mener. En effet, le contact fréquent et spontané avec les membres de l'AMIFA nous a permis de d'avoir une connaissance très avancée du contexte migratoire grâce à l'observation participante. Abdelhafid Hammouche écrit à ce propos que « *La présence des associations liées à l'immigration est révélatrice de la structuration de la relation que les migrants entretiennent avec les deux pays depuis les années soixante jusqu'à nos jours; leur émergence comme leur signification varient selon le contexte et la vocation qu'elles se donnent. Ainsi, plusieurs formes d'associations se succèdent, d'abord composées de primo-arrivants, puis de jeunes issus de l'immigration¹* »

Nous avons mentionné ci-haut que l'enquête menée est qualitative. Nous avons mené des entretiens avec trois informateurs qui présentent plusieurs variables communes. Ces

variables n'ont pas été déterminées en avance pour assurer l'authenticité des données recueillies et éviter d'orienter l'enquête dans le sens de nos hypothèses.

D'un point de vue pratique, les trois informateurs présentent des éléments différents et pertinents à l'étude de la thématique des LCO. Ce qui est intéressant à signaler, c'est que la biographie de chaque informateur renseigne sur la richesse et la complexité des pratiques langagières et des modalités de leurs transmissions. Nous avons réuni dans le tableau suivant les principales données sociométriques qui ont favorisé la sélection des enquêtés.

Informateur 1	Informateur 2	Informateur 3
Age : 24 ans	Age : 24 ans	Age : 24 ans
Sexe : masculin	Sexe : masculin	Sexe : masculin
Situation familiale : Marié	Situation familiale : Marié	Situation familiale : Marié
Nombre d'enfants : 1	Nombre d'enfants : 1	Nombre d'enfants : 1
Nationalité du père : française	Nationalité du père : algérienne	Nationalité du père : algérienne
Lieu de naissance du père : France	Lieu de naissance du père : Algérie	Lieu de naissance du père : Algérie
Nationalité de la mère : nationalité Lao	Nationalité de la mère : algérienne	Nationalité de la mère : algérienne
Lieu de naissance de la mère : Laos	Lieu de naissance de la mère : Algérie	Lieu de naissance de la mère : Algérie
Catégorie socioprofessionnelle : étudiant	Catégorie socioprofessionnelle : étudiant	Catégorie socioprofessionnelle : étudiant
Langue(s) pratiquée(s) dans le milieu familiale : français, lao et arabe dialectal	Langue(s) pratiquée(s) dans le milieu familiale : français et arabe dialectal	Langue(s) pratiquée(s) dans le milieu familiale : français, berbère et arabe dialectal

Graphique (N° :01) : tableau récapitulatif des données sociométriques des informateurs

D'un point de vue linguistique, les entretiens se sont déroulés en français. Les questions posées à nos informateurs sont consignées dans le guide ci-dessus. Ce guide a été élaboré après plusieurs échanges et multiples modifications de la part des membres du projet.

À part les données sociométriques, nous avons laissé aux informateurs la liberté de s'exprimer au sujet de leurs pratiques langagières. Les informateurs sont généralement plus à l'aise avec les questions qui ont trait à la transmission familiale des langues et cultures d'origine.

Pour ce qui est de la transcription, nous n'avons pas adopté une école ou une convention particulière. Nous avons employé un seul signe pour marquer les poses. Cette démarche a été adoptée car notre analyse est qualitative et ne vise pas à mettre en évidence les aspects discursifs et/ou lexicologiques du corpus étudié.

2-La problématique des LCO, une recherche à géométrie variable :

Nous avons choisi de travailler sur l'impact de la mobilité sur le maintien et la transmission des langues et des cultures d'origine. Après l'enquête exploratoire, l'observation participante et les entretiens semi-directifs, nous avons constaté que la question de transmission des LCO obéit à des paramètres fort diversifiés et nécessite des approches pluridisciplinaires. Le constat est évident : il est difficile d'aborder cet axe sans prendre en considération le contexte global des différents membres de la famille et les représentations que les informateurs se font à l'égard des langues en présence. De plus, outre le paramètre générationnel, plusieurs facteurs participent à la complexité de l'analyse des pratiques langagières et identitaires dans le contexte migratoires. Roselyne de Villanova explique appuie clairement ce point de vue en abordant la question d'identité dans le cas des immigration portugaise en France « *On confrontera les prescriptions d'identité que les immigrés suscitent de part et d'autre des frontières aux liens qui sous-tendent leurs parcours territoriaux, (allers-retours et circulations entre générations)² »*. De cette dynamique identitaire et de la multiplicité des pratiques associées naissent de nouveaux territoires et se dessinent de nouvelles frontières.

Le type d'immigration semble constituer un paramètre important dans l'étude des LCO. N'est-il pas temps de s'intéresser aux descendants de l'immigration du point de vue du type d'immigration de leurs parents. En effet, nous avons remarqué lors de l'observation participante et une partie de l'enquête que la transmission des LCO et plus réussie s'agissant d'immigration de type intellectuel. Les parents semblent plus conscients et plus déterminés à veiller sur l'équilibre identitaire de leurs enfants.

3-La transmission des langues et cultures d'origine : milieu familial et institutionnel

3-1- Transmission dans la sphère familiale

Les études sur la transmission des langues dans le contexte familial sont fort nombreuses et diversifiées. Elles avaient pour objectif de mettre en évidence l'importance du bilinguisme en contexte familial (Deprez, C., 1999³, ALI-BENCHERIF, M.-Z, 2009⁴) et d'élucider la question de la transmission de la langue d'origine à l'intérieur du milieu familial.

La valorisation d'une langue au sein de la famille semble être le principal élément favorisant la transmission de celle-ci. Barontini souligne à ce niveau que : « *il est toutefois évident qu'une langue se transmet mieux lorsqu'elle bénéficie d'une valorisation au sein de la famille, mais aussi à l'intérieur de celle-ci.⁵ »*

Les entretiens confirment l'hypothèse du rôle de la valorisation dans la transmission des LCO. Nous allons expliquer ce point de vue en nous appuyant sur des extraits recueillis.

Dans cet extrait d'entretien, l'informateur fournit des informations précieuses au sujet de la transmission des pratiques langagières. Ses parents, d'origines différentes, ont opté le français comme langue de communication au avec leur enfants. Comment peut-on expliquer cette attitude des parents vis-à-vis de leurs enfants. S'agit-il d'une stratégie permettant l'acquisition d'une première langue de socialisation.

Extrait

E'1 : alors /mes parents n'ont pas la même nationalité d'origine/ Ni la même langue d'origine/ils se sont accordés à parler le français/ donc nous on a appris le français en parlant avec eux/on ne parlait pas l'arabe dialectale ou la langue d'origine

E : et par rapport à vos pratique langagières

E'1 : mon père avec ses parents il parle le dialecte algérien/ ma mère parle le lao avec ses parents/ C'est ce qui fait que/ J'allais une seule fois par semaine chez mes grands-parents paternels/ J'ai pas eu assez d'exposition pour parler couramment ses langues/

E : et avec vos frères et sœurs

E'1 : c'est le même cas/on parle tout le temps français/ et puis avec le temps j'arrive quand même à comprendre un peu de dialecte algérien/ en ce qui concerne tout ce qui est la nourriture et les études/ mais cela ne vas pas au-delà/ pareil pour le lao/ Je comprends à peu près ce qu'on me demande/quand on parle de mes études et de ce qu'on va manger, ce qu'on va faire/

4-Le bilinguisme familial : vers une compétence de communication différenciée

L'informateur E'2 résume clairement le nouveau type de bilinguisme qui caractérise le contexte migratoire. En effet, l'usage des langues est systématiquement réfléchi par les membres de la famille. Il est conçu comme une compétence de communication au sens large du terme. Il évoque au même moment l'intervention de milieu familial dans l'acquisition, le maintien et le contrôle des pratiques langagières des enfants et la formation d'une conscience identitaire

Les propos de cet informateur conduisent à une interrogation sur la politique linguistique familiale à adopter pour gérer la pluralité des langues et des cultures dans le contexte familiale. Marinette Matthey compare le fonctionnement des familles dans le contexte migratoires à celui des Etats : « *Ainsi, à l'instar des États qui garantissent un certain ordre linguistique sur leur territoire (notons que la politique ne consiste pas forcément à faire quelque chose, bien souvent, au contraire, elle se caractérise par une non intervention (politique du laisser-faire). Il en irait de même pour les familles, mutatis mutandis. Les parents sont vus comme les détenteurs du pouvoir ; ils jouent le rôle de l'État ; les enfants, celui du peuple qui est censé se soumettre aux lois édictées par le pouvoir étatique. Et, comme les États, certaines familles seraient adeptes d'une politique de laisser faire, d'autres auraient, en revanche, une politique explicite et les moyens de la mettre en œuvre par différentes actions⁶* »

E'2 déclare ainsi employer davantage le français avec son père qu'avec sa mère. Cette dernière, quoique maîtrisant le français, préfère l'usage « exclusif » de l'arabe avec son enfant. Avec son père, notre informateur alterne les deux langues à savoir l'arabe et le français. L'alternance de codes est assumée par ces locuteurs et développé en fonction des situations de communication.

Extrait

E'2 : ben ma mère elle parle français/ elle connaît très bien le français/ elle parle parfaitement français/ mais ce n'est pas une langue qu'elle parle couramment/ mais ça se ressent aussi dans la cellule, dans la sphère familiale/ c'est-à-dire que moi par exemple

avec ma mère je parle exclusivement arabe/je me vois très rarement parler français avec elle/alors que mon père on peut alterner les deux/beaucoup plus facilement alterner les deux/ voilà il est beaucoup plus habitué à parler français/ça je pensais que c'est un truc important à signaler/

D'un point de vue sociolinguistique, de quel(s) statuts de langues peut-on parler dans le contexte familial. Une interrogation qui conduit inéluctablement à évoquer le ou les modes d'appropriation de ces langues et leur(s) usage(s). Le débat à ce niveau est très large. Philippe Blanchet décrit cette complexité en affirmant qu'« *Il est donc plus pertinent de parler de langues familiales, de langues premières ou de première socialisation que de langues « maternelles ». C'est pourquoi, nous pouvons affirmer que les enfants n'ont pas de « langues maternelles », mais qu'ils disposent de langues de l'environnement social.*⁷ » Les représentations des parents et de leurs enfants au sujet des langues en présence jouent également un rôle important dans la détermination des pratiques socio-langagières dans le contexte migratoire.

5-Transmission institutionnelle et pratique de l'arabe en milieu professionnel

La transmission de l'arabe dans le contexte institutionnel occupe une place secondaire par rapport à son transmission dans la sphère familiale. Les informateurs affirment que leurs échanges avec leurs camarades de classe se font généralement en Français.

D'un point de vue pratique, il semble que beaucoup de parents insistent prioritairement sur l'apprentissage du français pour bien réussir l'intégration de leurs enfants dans la société d'accueil.

De plus, l'emploi de l'arabe dialectal ou standard dans le milieu professionnel est régi par des aspects pragmatiques. Nos informateurs recourent à cette langue dans des situations précises. En effet, les chercheurs se trouvent face à une diversité des langues et même à une diversité des forme d'une même langue. C'est ce qu'illustrent les propos de Yahya Cheikh au sujet de la présence de la langue arabe en France « *S'agissant de l'enseignement de l'arabe en France, je me suis souvent posé cette question, pourtant banale, avant même de devenir enseignant de cette langue au sein de l'Éducation nationale : qu'enseignons-nous ? Aussi, si l'arabe est l'objet d'un enseignement commun à tous les acteurs cités ci-dessus, alors de quel registre linguistique s'agit-il ? De l'arabe littéral ou de l'arabe dialectal ? De la langue de communication, de la langue de l'érudition ou de celle de la culture religieuse*⁸ »

Un de nos informateurs E'2, de formation médicale, déclare employer l'arabe à l'Hôpital avec des patients qui ne maîtrisent pas le français. Ses collègues le charge ordinairement de traduire les propos de ses patients. Il emploie l'arabe également dans une situation professionnelle s'agissant d'étudiants nouvellement installés en France et peu familiarisés avec la langue française, future langue de leurs parcours universitaires en France.

Extrait

E'2 : non, malheureusement non/dans mon groupe/il y avait très peu qui parlent arabe/même les gens qui parlent arabe/ensuite dans mes études non strictement pas l'arabe dialectal/alors l'arabe dialectal comme mon collègue l'a dit et précisé avec les patients qui ne parlent que l'arabe/ c'est moi qui fait l'interprète en fait quant ils ont besoin pour une personne qui vient du pays mais qui ne parlent pas trop bien français/ ça

m'arrive souvent/c'est le seul moment où je parle arabe avec des personnes/où alors si c'est un étudiant qui vient d'Algérie et qui est plus à l'aise avec la langue arabe/

6-Discrimination et pratiques plurilingues

Interrogé sur la place de l'arabe dans le milieu professionnel et son rôle dans la promotion dans ce même milieu, un des informateurs E'2 infirme cette thèse en avançant qu'il s'agit d'une compétence recherchée. Nous avons voulu savoir si une forme de discrimination ou de *glottophobie* (Blachet, 2016⁹) existe quant à l'usage de l'arabe. D'un point de vue sociolinguistique, est-il possible de relier ce point de vue à la diglossie dans sa conception classique.

Le point de vue de ce locuteur mérite de l'attention en ce sens qu'il évoque la question de religion comme élément de discrimination.

Extrait

E'2 : promotion non/mais ça peut être une compétence recherchée je pense / c'est à dite que

E : y a-t-il une discrimination

E'2 : une discrimination non/pour la discrimination actuellement en France, elle n'est plus de type origine mais plutôt religion mais moi je considère que ce n'est pas un élément de promotion/ mais plus une compétence qui est recherchée dans les services, un besoin de traduire, etc.

Un de nos informateurs dont les parents sont d'origine berbère nous a renseigné en quelque sorte sur la place réservée au berbère dans les pratiques des LCO. En effet, il semble que c'est l'identité algérienne qui est mise au devant de la scène. La pratique de l'arabe et de berbère se confondent généralement dans le discours des informateurs. Luc Biichlé avance à ce propos que : « *la chronologie et la hiérarchie de ce dernier énoncé : l'identité algérienne (nationale) se substitue à l'arabe (supranationale) et précède l'identité berbère (locale).*¹⁰ »

L'informateur E'2, questionné sur sa pratique du berbère, langue maternelle de ses parents, déclare que cette langue n'a pas fait partie des pratiques langagières intrafamiliales. Cela confirme l'importance de la durabilité de la transmission des LCO quand elle passe par la sphère familiale.

Extrait

E : et le berbère

E'2 : berbère non/mon père me parle/m'a parlé en berbère/ mais je n'ai jamais appris clairement à le parler/je le comprends grossièrement mais je ne le parle pas/c'est un des regrets, j'aurais aimé l'apprendre mais/je n'ai pas eu l'occasion pour le moment de le faire

Interrogé sur la transmission des langues et des cultures d'origine, ce même informateur avoue avoir des difficultés à transmettre l'arabe à son fils. Il argumente sa position par le fait qu'il ne possède pas les compétences nécessaires pour le faire.

Il pose l'alternative de la transmission institutionnelle de l'arabe à son fils en cherchant une école maternelle qui dispense des cours d'arabe. Mais à ce niveau d'analyse, il convient sur le sort réservé à l'apprentissage du berbère et à sa transmission. Dans

l'extrait d'entretien qui suit, interrogé sur les LCO, le même informateur n'évoque en aucun cas l'enseignement/apprentissage du berbère. C'est l'apprentissage de l'arabe qui est mis en évidence.

Les différentes enquêtes et recherches sur les pratiques des LCO affirment que l'importance de l'arabe vient de la place qu'elle occupe dans le contexte familial et institutionnel. Marinette MATTHEY « *L'arabe, je l'ai déjà mentionné, est la deuxième langue la plus parlée sur le territoire français et des actions de politique linguistique éducatives en faveur de l'enseignement des langues de la migration, en partenariat avec les pays d'origine des migrants, sont menées depuis le dernier tiers du XXe siècle. Les traditionnels cours ELCO (« Enseignement langue et culture d'origine ») ont été remplacés par des cours EILE (« Enseignement international de langue étrangères¹¹ »).* Ce qui est remarquable, c'est que notre informateur espère lui-même acquérir une compétence en arabe et la transmettre convenablement à son fils et à sa femme.

Extrait

E : et que pensez-vous de la transmission des langues et des cultures d'origine, des outils de transmission

E'2 : personnellement j'ai du mal à dire que je vais transmettre l'arabe à mon fils / je pense que je ne n'ai pas les compétences nécessaires pour /euh, j'ai essayé de me former déjà moi-même encore aujourd'hui/ pour mon fils, il va bientôt être en maternelle. J'ai trouvé une école qui dispense des cours d'arabe/

E : A Lille ici

E'2 : Il sera à Roubaix, Oui/et là du coup je mise beaucoup sur les écoles/ et par la suite d'ici deux à trois ans/j'espère avoir acquis un niveau nécessaire pour lui transmettre cette compétence à lui et à ma femme aussi/

7-Mobilité vers le pays d'origine : outils efficace pour l'acquisition et le maintien des LCO

La mobilité vers le pays d'origine semble constituer un outil principal dans la transmission des langues et des cultures d'origine. Quelques informateurs affirment que leurs déplacements en Algérie étaient le seul moment d'exposition à l'arabe dialectal ou au berbère. En France, le français est la langue de communication que préfèrent les migrants et leurs descendants. Les durées des séjours varient d'une famille à une autre.

Les parents semblent profiter de ces séjours pour favoriser l'apprentissage par immersion des langues du pays d'origine. C'est aussi l'occasion de renforcer les liens identitaire et culturel avec les membres de leur famille.

Extrait

E'1 : non avec la population autour de chez moi/mes voisins mes amis on a parlé surtout français/ très peu parlé arabe/ je dis on maîtrisait plutôt le français/ là où j'ai appris l'arabe dialectale, c'est durant les quelques voyages en Algérie

E : combien de fois avez-vous été en Algérie ?

E'1 : on y allait tous les ans deux mois/ oui, c'es les grandes vacances/ oui tout l'été jusqu'à ce que je rentre en Faculté/

Extrait

E : qu'apporte pour vous cette mobilité au niveau de la compétence linguistique

E'2 : oui bien sûr, je pense que s'il n'y a pas eu tous ces voyages, y a quand même mes parents surtout la mère en particulier/mais s'il n'y a pas eu tous ces voyages/de bonnes pratiques en arabe/quand je compare ça avec mes amis qui ont la même structure familiale/

E : oui

E'2 : ces voyages moi y a trop d'avantages/ c'est que j'ai toute ma famille là-bas/ j'ai qu'un oncle ici et une tante/ce qui fait que je suis obligé de pratiquer la langue/et j'ai eu ma grand-mère ici pendant longtemps/elle est retournée en Algérie dan peu de temps/ma grand-mère paternelle/qui ne parle pas un mot de français/qui comprend ça va mais qui ne parle aucun mot/j'étais obligé de parler avec elle en arabe oui/

Extrait

E : avez-vous encore un contact avec le pays d'origine

E'3 : au début c'était nos parents qui nous forçait/ je les remercie/ parce que c'est un contact que je souhaite maintenir/voire même renforcer/ je me dis que m'installerai là bas ne me dérangerai pas/j'y pense/j'y réfléchis/donc c'est tout le contraire/j'ai envie de renforcer le lien que j'ai avec le pays d'origine/le pays de mes parents/

8-Avenir de la langue arabe en France

La plupart des recherches actuelles sont consacrées à l'enseignement de l'arabe en France. Cela a toujours constitué une des principales revendications des associations et des mouvements politiques représentant des différentes catégories de migrants.

Mais il semble qu'il est temps actuellement de s'intéresser à ce que pensent les locuteurs eux-mêmes de l'avenir des langues en présence. Quelles sont leurs représentations et attitudes vis-à-vis de l'aspect pragmatique des différentes pratiques linguistiques et langagières.

L'informateur E'1 donne une explication remarquable concernant la langue arabe standard et dialectale selon ses dires. Il stipule que le standard ne va pas disparaître en ce sens qu'il assure une certaine intercompréhension entre les pays musulmans. Il résume ainsi tout l'intérêt accordé à la dimension culturelle et culturelle associées aux LCO.

Les propos de cet informateur nous renseignent également sur la place que les locuteurs de la nouvelle génération accordent à l'arabe dialectal. Ce dernier perd de plus en plus du terrain en cédant sa place à des pratiques plus normatives. L'usage de l'arabe dialectal est qualifié de « mythique ».

Il est nécessaire de signaler qu'il est temps de s'engager dans des débats plus pragmatiques et plus utilitaires au sujet des pratiques langagières dans le contexte d'immigration. Les approches théoriques et empiriques menées ces dernières années insistent sur des aspects basiques de l'usage des langues.

Extrait

E'1 : c'est une bonne question/euh/ moi je pense que la langue arabe vernaculaire ne pourra pas disparaître/on n'oublie d'apprendre une langue maternelle quelle qu'elle

soit/qu'importe le prestige qu'elle a/on sera toujours obligé d'apprendre une langue maternelle/ et elle sera toujours gravée dans notre cerveau/ ça peut pas se faire/

*Et malgré l'importance de la langue standard qui permet une certaine union du monde musulman/je pense qu'il ne va pas disparaître/ il continue à se développer pour ce faire/par contre je pense qu'il va diverger de plus en plus/ il continue à diverger chacun dans son coin/ils vont finir par avoir des langues différentes/là je pense qu'il y a une certaine **intercompréhension** qui est possible/on essaie d'utiliser du vocabulaire à peu près commun/ mais on arrive de plus en plus à un mythe en utilisant le **dialecte**/ on doit utiliser **l'arabe standard**/*

D'un point de vue pratique, pour étayer la thèse de l'aspect pragmatique des usages linguistiques, ce même informateur émet un jugement normatif au sujet de l'arabe standard. En effet, l'avenir de l'arabe dans toutes ses versions dépend de sa place dans les pratiques langagières et de son utilité scientifique. .

Extrait

E'1 : Mais le problème de l'arabe standard, c'est que il n y pas vraiment de rayonnement culturel /les sciences, c'est en anglais/la médecine, les articles sont en anglais/ la recherche, c'est anglais/comme support, il n y a pas grand-chose en arabe standard/ les gens vont l'apprendre pour apprendre la religion/mais le vocabulaire de cet arabe là est limité/ on ne va pas discuter religion tout le temps tous les jours avec des gens/

D'un point de vue pragmatique, l'informateur E'2 émet un jugement normatif pertinent au sujet de l'arabe. En effet, la question implicite qui se pose ici est la suivante : quel arabe transmettre aux enfants et quelle est la meilleure manière de le faire.

S'agissant de l'arabe littéraire, l'informateur précise que son apprentissage est motivé prioritairement par des raisons religieuses. Dns ce cas de figure, la mobilité vers le pays d'origine est inutile l'arabe littéraire n'est pas langue maternelle en Algérie et n'est pas celle de l'usage quotidien.

La mobilité pourrait donc aider les enfants à se familiariser avec l'arabe dialectal et renforcer l'aspect identitaire qui lui est associé.

Extrait

E'2 : pour la transmission aux enfants/ ça va être essentiellement moi-même/mais j'aurais quand même préféré transmettre l'arabe littéraire pour des raisons religieuses qui se comprennent totalement/ après je me dit que transmettre uniquement l'arabe littéraire comme l'a dit mon collègue/c'est pas une langue maternelle/voilà, parler l'arabe littéraire en Algérie c'est comme parler du latin en France/on te regarde avec un regard un peu bizarre/don passer par moi, passer par mes parents/mon fils il va souvent chez ses grands-parents paternels/et par la famille/ faire souvent des voyages en Algérie/continuer d'aller très souvent en Algérie/ je pense que ce facteur pourrait lui transmettre l'arabe dialectal avec un peu moins de force qu'elle m'a été transmise/ parce qu'en fait quand-même faisable/

Conclusion:

Les enquêtes de terrain nous ont renseignés sur les difficultés à investir en si peu de temps les spécificités des pratiques langagières et des cultures d'origines relatives à

l'immigration algérienne en France. A cet effet, les études comparatives semblent très instructives. En effet, leurs objectifs sont multiples :

La comparaison de Transmission des langues et de la LCO au sein des familles de migrants algériens en France avec d'autres contextes en Europe et ailleurs permet, entre autres, de mesurer l'impact des liens historiques et culturels entre les deux pays.

L'étude d'autres contextes permet également de mettre en évidence l'importance de la mobilité vers le pays d'origine (l'Algérie) (favorisée par la proximité géographique entre l'Algérie et la France) dans l'ancrage et le développement des pratiques linguistiques/langagières et culturelles.

Existe-il dans les pays européens ou autres des dispositifs d'enseignement/apprentissage et des politiques linguistique valorisant l'intégration des langues et des cultures d'origines des migrants de différentes générations. Nous pensons ici surtout au cas de l'Allemagne qui semble avoir réussi à gérer le processus d'intégration du flux migratoire de ces dernières années

Il faudrait également penser à établir un recueil critique des écrits scientifiques (articles, ouvrages, thèses et mémoires) relatifs aux études sur les langues et cultures d'origine. Ce recueil, d'une nature critique, pourrait aider à retracer la chronologie et l'évolution des LCO d'une génération à une autre. Il devrait également aider les jeunes chercheurs à ouvrir de nouvelles perspectives de recherche. En effet, à examiner la littérature scientifique relative aux LCO, on constate une certaine redondance dans le traitement des thématiques ayant trait aux pratiques langagières dans le contexte migratoire.

D'un point de vue sociolinguistique, des enquêtes complémentaires doivent être menées afin de mettre en évidence les tensions relatives à l'appropriation des langues et des espaces dans le contexte migratoire. L'objectif principal est de mettre en place des outils d'intervention visant l'amélioration des mécanismes de transmission des LCO.

Notes:

¹ Abdelhafid Hammouche, 2012, « L'articulation des mémoires franco-algériennes », *Hommes et migrations*, p13

² Roselyne de Villanova, (2007) « Espace de l'entre-deux ou comment la mobilité des immigrés recrée du territoire », *L'homme et la société*, N° 165-166, p 65

³ Deprez Christine, (1999), *Les enquêtes " micro "*. Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France, in *Louis Jean Calvet & Pierre Dumont (dir.)*, *L'enquête sociolinguistique*, Paris l'Harmattan,

⁴ ALI-BENCHERIF Mohamed Zakaria., (2009), *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés non-immigrés*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Tlemcen.

⁵ Alexandrine Barontini, (2010) « Radiographie sommaire des pratiques de l'arabe maghrébin en France », *Hommes et migrations*, p 106

⁶ Marinette MATTHEY,(2017) « La famille comme lieu de transmission des langues minoritaires ou minorisées. Éléments de réflexion pour un cadrage politico-théorique », *Insaniyat* Volume 21, p 31

⁷ Philippe BLANCHET, (2017), « Effet des contextes sociolinguistiques sur les pratiques et les transmissions de plurilinguismes familiaux », *Insaniyat* Volume 21, N° 77-78, juillet - décembre 2017, p 19

⁸ Yahya Cheikh, (2010), « L'enseignement de l'arabe en France », *Hommes et migrations*, p 93

⁹ Philippe BLANCHET, (2016), *Discriminations : combattre la glottophobie* 2016, Paris, Textuel, coll. Petite Encyclopédie critique,

¹⁰ Luc Biichlé, (2012) « La transmission des langues et des identités en contexte migratoire Le cas de deux familles de France d'origine berbère », *Hommes et migrations*, p 70

¹¹ Marinette MATTHEY,(2017), op.cit, p 37

Références bibliographiques :

- Abdelhafid Hammouche, (2012), « L'articulation des mémoires franco-algériennes », *Hommes et migrations*, pp.90-101
- Alexandrine Barontini, (2010) « Radiographie sommaire des pratiques de l'arabe maghrébin en France », *Hommes et migrations*, pp.104-109
- ALI-BENCHERIF Mohamed Zakaria, (2017) : « La mobilité régulière des migrants vers le pays d'origine : stratégie familiale pour la mise en contact des enfants avec la (les) langue(s) et la culture », *Insaniyat* Volume 21, N° 77-78, juillet - décembre 2017, pp. 57-73.
- ALI-BENCHERIF Mohamed Zakaria, (2009), *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés non-immigrés*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Tlemcen.
- Deprez Christine, (1999), *Les enquêtes " micro "*. Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France, in *Louis Jean Calvet & Pierre Dumont (dir.), L'enquête sociolinguistique*, Paris l'Harmattan, pp. 77-102.
- Luc Biichlé, (2014), « L'« arabe français » ou comment se dessine en France les contours d'une variété locale d'arabe maghrébin », *Revue européenne des migrations internationales* vol. 30 - N°3 et 4, pp.201-2017
- Luc Biichlé, (2012) « La transmission des langues et des identités en contexte migratoire Le cas de deux familles de France d'origine berbère », *Hommes et migration*, pp.66-76
- Marinette MATTHEY,(2017) « La famille comme lieu de transmission des langues minoritaires ou minorisées. Éléments de réflexion pour un cadrage politico-théorique », *Insaniyat* Volume 21, N° 77-78, juillet - décembre 2017, pp. 27-40
- Philippe BLANCHET, (2017), « Effet des contextes sociolinguistiques sur les pratiques et les transmissions de plurilinguismes familiaux », *Insaniyat* Volume 21, N° 77-78, juillet - décembre 2017, pp. 11-25
- Philippe BLANCHET, (2016) , *Discriminations : combattre la glottophobie* 2016, Paris, Textuel, coll. Petite Encyclopédie critique, 192 pages
- Roselyne de Villanova, (2007) « Espace de l'entre-deux ou comment la mobilité des immigrés recrée du territoire », *L'homme et la société*, N° 165-166, pp.65-83.
- Yahya Cheikh, (2010), « L'enseignement de l'arabe en France », *Hommes et migrations*, pp.29-103.